

## **CHARTRE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

L'Université Catholique de Lille s'engage à porter une attention particulière aux étudiants étrangers présents pour une partie ou la totalité de leur cursus d'études dans un des établissements qui la composent.

Afin de leur réserver le meilleur accueil, de leur garantir une intégration harmonieuse et de favoriser un climat d'échanges interculturels bénéfique à l'ensemble de la communauté universitaire, les acteurs de l'Université Catholique de Lille s'engagent à :

1. Être à l'écoute des demandes d'information des étudiants étrangers, y répondre rapidement, de façon explicite et compréhensible pour une personne provenant d'un contexte culturel différent.
2. Assurer un accueil personnalisé des étudiants étrangers en consacrant le temps nécessaire à leur installation matérielle et à leur intégration dans le ou les établissements qui les reçoivent.
3. Reconnaître "toute leur place" aux étudiants étrangers :
  - en leur donnant les moyens d'exprimer et de partager la richesse culturelle et spirituelle dont ils sont porteurs,
  - en les associant aux structures de représentation de la vie étudiante et associative.
4. Accompagner les étudiants étrangers pour faciliter leurs démarches administratives tant au sein de l'Université Catholique de Lille qu'auprès de partenaires externes. La désignation de référents parmi le corps enseignant et les étudiants français est une forme de cet accompagnement personnalisé.

Conformément aux valeurs humaines et chrétiennes qui les inspirent, les membres de l'Université Catholique de Lille considèrent que les étudiants étrangers, riches de leurs différences linguistiques, culturelles et spirituelles, invitent à une ouverture à l'universel.

*Ce texte est le fruit de la réflexion d'un groupe de travail animé par le Service Relations Internationales FUPL, composé d'étudiants internationaux, de représentants d'Établissements et de services FUPL.*